

**ABONNEMENT**

**Saumur :**

Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

**Poste :**

Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

**On s'abonne :**

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

**INSERTIONS**

Annonces, la ligne . . .	30
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

**RÉSERVES SONT FAITES**

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 JUIN

**CHRONIQUE GÉNÉRALE**

On fait des gorges chaudes, dans les couloirs du Palais-Bourbon, des articles (articles nécrologiques) que les journaux intransigeants consacrent aux ministres tombés. On se passe notamment de main en main le dernier numéro de la Lanterne, où est exalté la puissance réformatrice de MM. Granet et Lockroy (II).

MM. Granet et Lockroy étaient destinés, paraît-il, à bouleverser le monde. Ces grands hommes avaient, à eux deux, trouvé le fameux levier d'Archimède. Ah ! si on les avait laissés faire !...

Granet a propagé la carte-lettre et construisait des téléphones. Lockroy, lui, faisait du « socialisme pratique ». Il élaborait une multitude de lois destinées à mettre vigoureuusement aux prises les patrons et les ouvriers, lois générales au dire de la Lanterne, mais qui ont prudemment omis de se montrer en public.

En outre, cet homme prodigieux désinfectait les ports de l'Océan et de la Méditerranée (demandez plutôt aux habitants de Toulon) ; il « arrêtait le choléra en Bretagne » (que n'a-t-il arrêté aussi la dégringolade du ministère dont il faisait partie !) ; il réformait les poids et les mesures, enfin il ratait son Exposition dite universelle, et c'est peut-être là ce qu'il a fait de mieux. Là-dessus, la Lanterne s'indigne de la chute de MM. Granet et Lockroy. Pour un peu elle s'écrierait : *Ingrate patrie, tu n'auras pas leurs os !* A vrai dire, nous ne verrions aucun inconvénient à ce qu'ils en fissent cadeau à la République du Nicaragua.

Certains trouvent que le cabinet ne peut guère compter que sur une majorité à peu près d'une vingtaine de voix ; d'autres vont jusqu'à 50 ; d'autres encore jusqu'à 100 et au-delà ! Les premiers sont peut-être un

peu chiches et les derniers beaucoup trop généreux. L'avenir dira seul si le ministère possède une majorité suffisante pour se promettre de longs jours d'existence, du moins la petite carrière dont nombre de cabinets républicains ont dû se contenter. »

M. Escande, député de la Dordogne, a déposé sur le bureau de la Chambre un amendement à la loi des finances tendant à la mise en adjudication des bureaux de tabacs.

En voici le texte :

« Article premier. — A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1888, les bureaux de tabac vacants seront mis à l'adjudication.

« Art. 2. — Les ressources résultant de cette mesure seront réparties entre l'État et les communes des départements dans lesquels sont situés les bureaux dans les proportions suivantes :

« 1<sup>o</sup> Pour les bureaux dont le produit est supérieur à mille francs (1<sup>re</sup> catégorie actuelle), le prix de l'adjudication sera réparti par tiers entre l'État, le département et la commune ;

« 2<sup>o</sup> Pour les bureaux dont le produit est inférieur à mille francs, le prix de l'adjudication sera réparti par moitié entre l'État et la commune.

« Art. 3. — Dans les communes où il n'existe pas encore de bureau de tabac, il en sera créé aussitôt que les Conseils municipaux le demanderont. »

D'après la Franco, les ministres réunis en conseil ont décidé qu'à l'avenir aucune communication ne serait faite à la presse sur les délibérations du gouvernement.

Au ministère de l'intérieur, M. Fallières a reçu les représentants des journaux du soir, pour leur dire textuellement ce qui suit :

« Vous êtes peut-être tous de la presse ; eh ! bien, messieurs, je n'ai rien à vous dire. »

« Le conseil a décidé que désormais ce serait M. Rouvier, le directeur de la politique du cabinet, qui donnerait communication des délibérations du conseil à la presse.

« Je dois donc me renfermer dans un mutisme qui, rassurez-vous, n'a rien de machiavélique. »

« La-dessus, échange de saluts et retraite des journalistes.

« Le conseil de cabinet a décidé que deux exceptions seraient faites au sujet des communications à la presse sur les délibérations du gouvernement.

« Les autres représentants des journaux mis en interdit par le ministre de l'intérieur seront reçus par le secrétaire particulier de M. Rouvier qui leur remettra une note rédigée à l'avance en conseil des ministres.

« On fait remarquer dans les couloirs que la décision prise par le cabinet de laisser au ministre des finances le monopole exclusif des communications à la presse est contraire à tous les usages. Jusqu'à ce jour, le ministre des finances évitait avec un soin jaloux d'avoir des relations suivies avec la presse, afin d'enlever aux communications du gouvernement tout caractère suspect pouvant jeter le trouble dans le monde des affaires. »

Lundi prochain commencera la discussion de la loi militaire. Il n'y a pas, paraît-il, moins de quarante orateurs inscrits.

**NOTRE MINISTÈRE ET L'ALLEMAGNE**

On lit dans la *Badische Landeszeitung* : « Tandis qu'en France, à l'exception des radicaux, tout le monde aspire après la solution de la crise ministérielle, le général Ferron s'empresse de faire retentir un bruit de sabres. »

« A peine l'ordre du jour du général Boulanger était-il connu, que celui du général Ferron apparut comme tiré à coup de pistolet. Le nouveau ministre représente la France comme entourée d'ennemis de tous les côtés,

il montre les armées toujours grandissantes et déclare qu'il marchera sur les traces de son prédécesseur en s'efforçant d'augmenter continuellement les forces militaires de la France.

« Cette promesse est bien singulière au moment où le cabinet, par l'organe de M. Rouvier, déclare que les économies seront le premier principe du ministère. Mais les Français s'occupent peu de ces détails. Pourvu qu'on leur serve de belles phrases, que la vanité des Parisiens soit chatouillée, tout est en règle. »

L'Agence libre a reçu de Strasbourg la correspondance suivante :

« La situation ministérielle en France a figé bien des espérances. Vous verrez que les élections d'Alsace s'en ressentiront.

« A ce propos, je tiens à vous dire que M. Jules Ferry travaille activement à se faire un parti en Alsace : il a pour agents les Schützenberger, ses parents. On commence à dire ici que M. Jules Ferry représente les bonnes familles d'Alsace et quelques personnes se figurent qu'il est de bon ton d'être de son parti.

« M. Schwütz se présente décidément pour les prochaines élections ; on ne connaît pas encore son concurrent. Bien que M. Schwütz ne soit pas une personnalité, quoiqu'il ne puisse remplacer notre brave et regretté Kablé, nous étions décidés à voter pour lui. Nous pensons que les questions de principes doivent primer toutes les autres.

« Mais nous apprenons que M. Schwütz se mêle aussi d'être pour M. Jules Ferry et se réjouit de la chute de Boulanger. Cela change singulièrement la question, car si nous voulons, malgré tous les périls, soutenir l'idée française, nous n'entendons pas faire les affaires de M. Ferry.

« Un protestataire, de ce parti que les éloges allemands ont stigmatisé, ne saurait être notre candidat. »

M. Bourlon de Rouvre, qui a obtenu

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## ELJEN!

PAR JACQUES BRET

Son père constatait avec joie qu'elle n'avait rien du sang croate. C'était une raison de plus pour redouter une alliance avec Pierre Darag. Karadyoni craignait de voir renaître pour sa fille les divisions qui avaient altéré son propre mariage, divisions que la comtesse avait cru au contraire éteindre par ce projet d'union.

Mais, d'un autre côté, le renoncement des magnats à leurs privilèges en 1848 et les conséquences de la guerre avaient beaucoup diminué sa fortune personnelle. Il n'ignorait pas que sans les biens propres de la comtesse, il ne pouvait songer à garder Bangor et à continuer la grande vie seigneuriale qu'il avait toujours menée.

Il eût voulu aussi apaiser par l'exécution des dernières volontés de sa femme certains remords qui le poursuivaient.

Enfin il ne pouvait se dissimuler que Pierre Darag était un beau cavalier, de grande naissance ; et, comme il n'avait jamais eu la pensée que sa fille pût ressentir une autre tendresse que lui eût

paru au-dessous d'elle, il se prenait à espérer qu'elle épouserait peut-être sans répugnance le jeune Croate.

Pris, d'une part, par sa haine de race et l'ennui de subir un joug, de l'autre, par le désir de conserver sa fortune et de réparer ses torts conjugaux, le comte Karadyoni resta longtemps éveillé dans son appartement. Enfin la fatigue et l'ennui le décidèrent une fois de plus à s'en remettre à l'avenir pour la solution de ces difficultés. Son caractère hongrois, aussi prompt à l'espérance qu'au découragement, avec un fonds de légèreté qui aide à supporter les chagrins, lui suggéra qu'un événement imprévu pouvait encore venir à son secours.

Il remit le testament dans le vieux meuble, fit grincer vivement la clef dans la serrure, et, quelques minutes après, se jeta avec lassitude sur le duvet gonflé de ses nombreux oreillers de soie.

Le lendemain matin, Irène revêtit son costume d'amazone, rejeta sur ses épaules les manches de son dolman dont les brandebourgs se croisaient sur sa poitrine, et descendit sur la terrasse.

Un domestique, aux cheveux blancs, lui avança le cheval qu'elle montait. Le vieux Kouski était attaché au service de la jeune fille depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis qu'elle était au monde. Il l'accompagnait souvent lorsqu'elle sortait à cheval.

La matinée était radieuse ; la fraîcheur du printemps se faisait encore sentir à cette heure matinale ; mais déjà le soleil brillait d'un éclat pur qui promettait une chaude journée. Un vent léger, qui courait dans les feuilles, donnait aux arbres un mouvement de vie et provoquait de charmants effets d'ombre et de lumière. Il faisait briller l'enveloppe satinée des bourgeons, et, retournant les menues branches, en montrait l'envers argenté ; il balançait les lourdes grappes de fleurs, il courait sur l'herbe des prairies avec un imperceptible murmure.

Irène, souriante, jeta un coup d'œil de satisfaction autour d'elle ; puis, elle répondit au salut de son fidèle serviteur :

— Bonjour, mon vieux Kou-ki !... Quel plaisir de voyager ce matin !... Amène Dorello, et mets-moi en selle.

Kouski obéit. Dorello, pris d'un accès de gaieté, essaya de faire un bond de côté ; mais il avait affaire à une main exercée. Irène donna un léger coup de cravache ; on entendit le crépitement du sol, on vit une robe flottante s'agiter un instant près de la futaie ; puis elle disparut sous les branches croisées des grands arbres.

L'allée qu'elle avait prise traversait d'abord des bois, puis une prairie, et conduisait à une des portes principales du domaine. Un peu avant d'arriver à cette sortie, la rivière qui serpentait

dans le parc formait un étang éclairé par le soleil. Cet étang était dominé, d'un côté, par un rocher sur lequel passait la route de Vesprim, et ombragé de l'autre par des chênes, des aulnes et des hêtres.

Irène arrêta un instant son cheval, car elle avait une prédilection pour cet endroit. Des cygnes, les uns blancs, les autres noirs, des pélicans, des grèbes huppées, couraient sur les bords ou plongeaient leurs cous dans l'eau fraîche du matin. Elle aimait passionnément ces beaux oiseaux qu'elle venait souvent nourrir elle-même. Une barque blanche, avec une bande d'or, était attachée à l'un des troncs d'arbre, et servait à Irène quand elle voulait se promener sur l'eau. Elle embrassa d'un coup d'œil tous ces détails qui lui étaient familiers, remit son cheval au trot, franchit la porte d'entrée et bondit sur la route.

Les routes hongroises sont d'un étrange largeur. Tantôt bordées d'arbres, tantôt courant au milieu de plaines découvertes, elles traversent de gais et nombreux villages. Les maisons de ces villages s'étendent au loin, chacune entourée de son enclos, toutes peintes de couleurs claires, couvertes de chaume, leurs fenêtres garnies de fleurs, donnant à l'œil une agréable idée de la jeunesse et de la vie de ce peuple. C'était jour de marché à Vesprim. Les paysans s'y rendaient dans leurs chariots, si pittoresques sous la longue

plus de 20,000 voix, au scrutin du 29 mai dans la Haute-Marne, pour le mandat de député, écrit pour faire savoir qu'il n'était pas candidat et que les suffrages lui ont été donnés à son insu. On sait que le candidat républicain a obtenu seulement 4,000 voix de plus, tandis que près de 15,000 abstentions attestent de nombreuses hésitations parmi les électeurs. Dans ces conditions, il serait regrettable que les conservateurs ne fissent pas une campagne active pour le deuxième tour de scrutin.

Nous apprenons que la maison du Bon Marché vient de verser au Comité de la Presse en faveur des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique, savoir :

M <sup>me</sup> Boucicaud et C <sup>ie</sup> . . . . .	5.000 fr. »
Les employés des magasins du Bon Marché . . . . .	7.054 95
	12.054 fr. 95

A L'OPÉRA-COMIQUE

Officiellement on n'a retrouvé aucun reste, aucune nouvelle victime.

Et cependant, les bières que, pendant la journée, nous avons vues dans tous les couloirs ne sont plus là. Elles ont été enlevées.

Le fourgon des pompes funèbres est parti.

D'après un témoin oculaire, que nous ne pouvons citer, on aurait trouvé, aux troisièmes galeries, plus de trente-cinq cadavres, entièrement décomposés.

Que sont devenus ces cadavres ?

Dans l'état de décomposition de ces tristes restes, il est évident qu'ils ne pourraient, en aucune façon, servir à établir l'identité des victimes.

On ne saura donc jamais quel a été le chiffre vrai des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique.

Mais le nombre des personnes disparues pendant cette funeste soirée est considérable.

Nous engageons toutes les personnes qui ont perdu des amis ou des parents dans la terrible catastrophe du 25, de vouloir bien nous adresser les noms des victimes dont les corps n'ont pas été retrouvés.

M. Bauju, dont les journaux ont parlé, se tenait dans l'enceinte qui entoure les ruines. Il s'écriait à chaque instant :

— Rendez-moi ma femme ! Rendez-moi ma fille !

Quand le déblaiement a été terminé, il s'est alors retiré, sans avoir retrouvé le moindre vestige des chères mortes.

Un terrible accident a eu lieu mardi matin au camp de Châlons pendant les écoles à feu du 5<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de fort-ressée.

La culasse d'une pièce de 7, probablement mal fermée — comme cela est arrivé déjà si souvent — a été projetée en arrière au moment où le coup est parti.

Trois artilleurs ont été affreusement mutilés.

baguette recourbée qui accompagne chaque roue pour retenir l'essieu à l'extérieur. Ils étaient coiffés de leur étroit chapeau et fumaient tranquillement leur pipe, pendant que les femmes, alertes et fraîches, causaient entre elles. Toutes avaient le teint éblouissant, les yeux vifs et l'air aimable. Elles portaient des jupons superposés, de différentes longueurs et de nuances tranchées, la chemise aux manches bouffantes, un foulard croisé sur la poitrine et des rubans dans leurs tresses flottantes.

Sous leurs robes courtes, se montre la petite botte rouge qui est leur luxe préféré. Elles ont une grâce, une coquetterie naturelle qui accompagne tous leurs mouvements, elles aiment ce qui brille et ce qui plaît. Souvent elles ont une fleur à la main, plus souvent encore la chanson aux lèvres. En voyant venir Irène Karadyoni, qu'elles connaissaient toutes, elles la saluaient avec un sourire. La jeune comtesse leur répondait du geste et de la voix, et passait au milieu de ce gai paysage.

Bientôt elle aperçut le château de ses voisins, qui se montrait à travers un groupe d'arbres. Devant s'étendaient des prairies, en ce moment solitaires à cause des foins en fleurs, mais peuplées d'ordinaire par des troupeaux de bœufs et de moutons. La forêt de Bakony s'apercevait, comme à Bangor, derrière l'édifice, mais à une distance encore plus grande. L'aspect de cette habitation était simple. Une barrière blanche et

L'un d'eux a eu la poitrine ouverte et est mort sur le coup.

Le second a eu deux jambes coupées net et est mort en arrivant à l'hôpital militaire, où il avait été transporté aussitôt.

Le troisième a eu une jambe coupée et son état est très grave.

Une enquête est ouverte pour savoir si ce malheur est dû à une imprudence ou à un vice de construction.

On annonce la mort d'un des hommes de lettres les plus sympathiques, M. Albéric Second, ancien chroniqueur de *l'Univers illustré*, du *Grand Journal*, du *Moniteur*, etc.

M. Albéric Second était âgé de 70 ans. Il était né à Angoulême et était le fils d'un ancien président du tribunal civil de cette ville.

ALGERIE. — De nombreux suicides s'étant produits, depuis quelques semaines, au 4<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens, surtout parmi les soldats indigènes, le colonel Mourlan, qui commande ce régiment, a fait lire, à trois appels consécutifs, en arabe et en français, un ordre du jour flétrissant la conduite de ceux qui se dérobaient ainsi aux conséquences des fautes militaires qu'ils avaient pu commettre.

Il rappelle aux soldats musulmans les versets du Coran interdisant formellement un pareil acte, qui leur ferme le paradis promis par Mahomet à ses adeptes, prive leurs corps de la sépulture religieuse, et fait rayer leurs noms de la liste des croyants.

Il est à souhaiter que cet ordre du jour produise l'effet qu'en attend son auteur, et que la série de suicides, qui a si vivement impressionné le 4<sup>e</sup> tirailleurs, vienne à prendre fin.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Le ministre de la guerre en Allemagne a décidé de munir chaque soldat d'une petite trousse chirurgicale qui lui permette de faire sur le champ de bataille des pansements provisoires.

Cette mesure va être réalisée sous peu et sera effective dans toute l'armée allemande avant les grandes manœuvres. Chaque trousse renfermera un bandage, deux compresses et une éponge de sûreté. Le tout est dans un étui imperméable de petit volume. Grâce à ces trousse, on espère diminuer le nombre des décès qui se produisent par inflammation de la plaie, le blessé n'ayant pu être pansé à temps.

L'Agence libre reçoit de son correspondant de Berlin la dépêche suivante sur la santé du Prince impérial :

« Contre toute attente, la maladie du Prince impérial d'Allemagne a pris un cours fort inquiétant. Dans les dernières heures, son état a tellement empiré qu'on a dû télégraphier au docteur Mackenzie, à Londres, de revenir immédiatement à Berlin. »

des haies vives étaient la seule clôture.

Au moment où Irène allait franchir cette entrée, elle vit un jeune homme à cheval, qui traversait la prairie et se dirigeait du côté opposé. Elle reconnut André Dienyi. Chaque pas l'éloignait d'elle.

— Appelle le baron Dienyi, dit-elle à son domestique.

Au son de la voix de Kouski, le jeune homme se retourna, il aperçut Irène. En un clin d'œil, il fit volte-face, se lança à toute vitesse, traversa la prairie et, piquant des deux, franchit la haie vive dont les épines sillonnèrent les flancs de sa monture.

Irène avait pâli. Le cheval, retombé sur ses pieds, en face d'elle eut un instant de surprise, puis fit un bond et s'éloigna. Mais André avait profité de ce temps d'arrêt pour sauter à terre. Avec un mouvement d'une hardiesse, d'une justesse parfaites, il était maintenant debout près d'Irène, pendant que l'animal affolé continuait sa course :

— Vous m'avez fait appeler ? demanda-t-il.

— Oh ! que vous êtes téméraire ! murmura Irène.

— Qu'importe, quand il s'agit de venir à vous ! Elle rougit de plaisir. André prit tranquillement la bride de Dorello et se mit à parler à Irène, tout en la conduisant vers le château. Elle aimait chez lui ces hardiesse subites, ces résolutions qui ne

On télégraphie de Berlin, 2 juin, à la France :

« Une surexcitation générale règne à Berlin. Les gouverneurs des provinces russes de l'Ouest appliquent l'okase sur les propriétés avec une extrême rigueur.

» De nombreux propriétaires et ouvriers allemands ont été expulsés. Les fabriques sont fermées.

» L'Allemagne et l'Autriche font une action commune.

» Les deux puissances ont ordonné à leurs ambassadeurs de réclamer auprès du gouvernement russe. Ces réclamations doivent se faire très impérieusement. On dit qu'elles prendront le caractère d'une sommation.

» Ici on croit généralement que la Russie est résolue à maintenir les dispositions de l'okase. »

LES SUICIDES EN ALLEMAGNE ET A BERLIN

Les suicides sont de plus en plus nombreux en Allemagne et à Berlin.

Dans tous les journaux du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, on trouve la rubrique obligée des suicides.

A Cologne, il y en a eu trois dans un jour, à Berlin onze, et deux jours après on en comptait de nouveau sept signalés à la police.

Le suicide par pendaison est le plus fréquent, puis vient le revolver, le poison, etc.

A Metz, un sous-officier a recouru au canon ; il a été littéralement réduit en poussière.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 juin.

La séance d'aujourd'hui a été moins animée : 3 0/0, 82.05 ; 4 1/2 0/0, 109.12.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier des diverses séries ont toujours un bon courant d'affaires. Ce sont en effet dans cet ordre de valeurs les moins chères et les plus avantageuses au double point de vue du nombre des tirages et de l'importance des lots. L'action se négocie à 1,320. Les Bons de la Presse sont très demandés à 20.75 et 21. Le premier tirage qui aura lieu le 15 juin comprend plus de 500 lots dont un de 100,000 fr.

La Société Générale maintient très fermement ses cours aux environs de 455 et dépassera certainement ce niveau.

La Banque d'Escompte est demandée à 467. Il faut voir à bref délai une hausse certaine dont le cours normal doit être le pair qu'elle atteindra d'ailleurs rapidement.

Les Dépôts et Comptes Courants sont stationnaires à 600.

L'action de Panama s'échange à 401. Les obligations des diverses séries sont très demandées notamment celles de l'emprunt 6 0/0 remboursables à 1,000 fr.

La Compagnie d'assurance l'Aigle-Vie vient d'avoir son assemblée générale. Les comptes rendus de l'exercice 1886 témoignent de sa bonne situation et de ses progrès. Toutes les résolutions soumises à l'assemblée ont été approuvées à l'unanimité. Le compte de profits et pertes de l'exercice se solda par un excédent de 183,784 qui a été reporté à nouveau.

Les Polices A B de l'Assurance Financière sont toujours très recherchées.

Le marché de nos chemins de fer est sans grande variation. Les obligations sont bien tenues.

connaissent pas d'obstacles. Légèrement penchée sur sa selle, les plis de sa longue robe flottant jusqu'à terre, elle laissait son cheval marcher d'une allure lente. Pour lui, son visage était joyeux et animé ; il levait sans cesse les yeux vers elle et lui parlait vite, comme lorsqu'on se comprend et qu'on a beaucoup à dire.

Cette matinée avait des douceurs infinies ; les arbres se balançaient avec des mouvements moelleux ; le soleil se jouait entre les feuilles avec gaieté, et ses rayons allaient jusqu'au cœur.

— Votre sœur est là ? demanda Irène au moment où ils allaient arriver au château.

Il n'avait pas eu le temps de répondre, qu'une ombre se dessina sur le sable, et Elisabeth, qui les avait vus de la fenêtre, accourut au-devant d'eux. En l'apercevant, Irène sauta de cheval, avant qu'André eût eu le temps de l'aider. Les deux jeunes filles s'embrassèrent et restèrent un moment enlacées. Elles formaient un groupe qu'André ne quittait pas des yeux, et que la baronne Dienyi, qui s'était avancée à la fenêtre du salon, semblait regarder aussi avec un tendre intérêt.

(A suivre.)

Nouvelles militaires.

CENTRES D'EXAMENS POUR LA CAVALERIE

Les examens d'instruction professionnelle imposés aux sous-officiers de cavalerie proposés pour le grade de sous-lieutenant auront lieu successivement cette année dans chacun des centres ci-après : Paris, Compiègne, Lunéville, Dijon, Lyon, Béziers, Bordeaux, Nantes, Tlemcen, Blidah, Constantine et Tunis.

La Commission commence ses opérations par Tlemcen le 4<sup>e</sup> juin pour l'Algérie et la Tunisie, et le 20 juillet par Paris pour l'intérieur.

UN CARROUSEL A TOULOUSE

Le Comité des fêtes de l'Exposition de Toulouse fait connaître que le carrousel militaire est définitivement fixé, et d'une manière irrévocable, pour le dimanche 12 juin, sous la présidence d'honneur de M. le général en chef commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CHAMBRE DE COMMERCE

De Maine-et-Loire

Le vendredi 27 mai 1887, à une heure et demie de l'après-midi, les Membres de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire, convoqués par lettres du Président, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations.

Etaient présents :

MM. Bordier, président, Max-Richard, Ambroise Joubert, Blavier, Ernest Thoreau, Marcheteau et Richou.

MM. Bilbille et Bonnet se sont excusés.

La séance ouverte, le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.

L'un des Membres de la Chambre expose que, malgré le raccordement qui réunit à Saumur la gare de l'Etat-Nantilly à la gare d'Orléans, sur la rive gauche de la Loire, l'accord établi entre les Compagnies sur la question des voyageurs et des bagages, n'existe pas pour les messageries et les marchandises. La question a été réservée et reste sans solution depuis un an.

Par suite, les marchandises arrivant en gare d'Orléans-Saumur à destination des lignes de l'Etat doivent être, au grand préjudice du commerce, transportées par charrettes de la gare d'Orléans à celle de l'Etat au travers de la ville, pour être réexpédiées de cette gare à destination.

Il demande à la Chambre de se faire près du Ministre des travaux publics l'interprète des vœux du commerce de Saumur réclamant dans son intérêt et dans l'intérêt même des Compagnies, une entente entre celles-ci, dans le but de permettre, sans transbordement des marchandises, le passage des rails de l'une sur les rails de l'autre.

La Chambre de Commerce, après en avoir délibéré, considérant que l'état de choses anormal qui lui est signalé est gravement préjudiciable au commerce de l'arrondissement de Saumur et aux Compagnies elles-mêmes ; qu'on ne peut comprendre ni admettre le maintien de cette situation, lorsque, depuis un an, des raccordements faits pour établir les rapports entre Compagnies sont ouverts à l'exploitation, a l'honneur d'appeler l'attention de Monsieur le Ministre des travaux publics sur cette intéressante question et de lui demander de provoquer entre les Compagnies l'entente qui donnera satisfaction aux intérêts du commerce de Saumur et de la région.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

Pour copie conforme :

Le Président de la Chambre de Commerce de Maine-et-Loire,  
T. BORDIER.

UN COUP D'EPÉE DANS L'EAU

A la dernière séance du Conseil municipal de Saumur, M. Piéron, l'un de ses membres, a demandé que le Conseil adressât au Président de la République une supplique pour le maintien du général Boulanger au ministère de la guerre. M. Combier fit observer que cette question n'entrait pas dans les attributions du Conseil, mais il les convoqua à se réunir dans son cabinet après la séance.

La réunion devenait ainsi essentiellement

privée, n'avait plus rien d'officiel, chacun se dépouillant de son caractère de conseiller; cela n'a pas empêché lesdits citoyens de parler comme mandataires dans le document suivant, dont la Lanterne a eu la primeur :

Saumur, 27 mai 1887.

Les conseillers municipaux de Saumur, réunis hors session, croient devoir exprimer à Monsieur le Président de la République les vives inquiétudes ressenties par la population qu'ils représentent depuis l'ouverture de la crise ministérielle.

Ils sont les interprètes de cette population en invitant Monsieur le Président de la République à constituer au plus tôt un ministère avec les républicains progressistes et à conserver à la tête de l'armée française le général Boulanger qui a su donner à tous les Patriotes la confiance nécessaire pour résister aux provocations étrangères.

Signé: J. Combiér, Poitou, Liénard, Delamarre, Luard, Guédon, Hubert, Péton, Piéron, Rivain, Langlois, Milon, Boisson, Terrien, Bonneau, Lemariniér, Galbrun, D. Goulard, Girandier, Ploquin, Roland, G. Doussain, Cholet.

Quelle est la compétence des citoyens Goulard, Combiér, Girandier, Lemariniér, Rivain, etc., pour apprécier ainsi la valeur du général Boulanger, et quels sont les Saumurois qui ont chargé ces mêmes citoyens de parler en leur nom?

Le service anniversaire de M. l'abbé Grignon, ancien curé de Nantilly, aura lieu mardi prochain, 7 juin, à 10 heures.

Les nombreux amis et connaissances du défunt sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

#### SQUARE DU THÉÂTRE

#### Musique Municipale de Saumur

Concert du Dimanche 5 juin 1887, à 8 heures 1/4 du soir

#### Programme.

1. Les Marins du Bourget, allegro. PETIT.
2. Ouverture des Dragons de Villars. MAILLART.
3. La Kermesse des solistes, air varié. MULLOT.
4. Médjé, grande valse. DASSONVILLE.
5. Le Voyage en Chine, fantaisie. BAZIN.
6. La Malle des Indes, galop. BLÉGER.

Le Chef de musique, V. MEYER.

Pendant le Concert, une quête sera faite en faveur des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique.

#### ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Dimanche 5 juin, assemblées à Dampierre, à Turquant et à Vivy.

#### AVIS DE CRUE

Tours, 3 juin, 3 h. soir.

Une crue se manifeste sur le Cher.

On présume que le maximum sera de 2<sup>m</sup> 50 à Saint-Aignan, et qu'il aura lieu le 5 juin, vers 3 heures du soir.

On pense que la crue atteindra, à Tours, 4<sup>m</sup> 20 le 6 juin, vers 5 heures du soir.

Ce matin, à 9 heures, le maximum de la crue a été de 2<sup>m</sup> 02 à Saint-Amand.

#### LE PANOPTIQUE DE MOSCOU

Nous lisons dans le Courrier de la Vienne: « Ce magnifique musée, installé sur la place d'Armes, a reçu pendant toute la durée du Concours régional une affluente considérable de visiteurs.

» La collection de M. Bucher est fort riche et très variée. Tous les sujets exposés dans son établissement sont beaux et méritent l'attention.

» Il est difficile de réunir une collection aussi complète; elle comprend une très belle série de personnages de grandeur naturelle, modelés en cire: on y voit notamment une représentation de la Passion dont les groupes sont copiés sur les chefs-d'œuvre des grands maîtres. Une galerie des empereurs, princes et des principales célébrités françaises ne manque pas aussi d'exciter la curiosité; les mouvements automatiques de diverses figures provoqués par un ingénieux mécanisme produisent des effets surprenants; un panorama remarquable contient aussi une collection très variée de vues représentant les principales villes de l'Europe, les faits et les grands événements de l'histoire.

» En somme, une visite à cet établissement est instructive et intéressante. On peut y aller sans crainte et en famille, on n'y voit aucune de ces horreurs ou de ces nudités que l'on rencontre trop souvent. Il obliendra,

nous en sommes convaincus, un grand succès à Poitiers. »

Ce même musée est établi à Saumur, quai de Limoges, pour trois jours seulement.

#### LA FEMME DE FEU ET LE CAPITAINE SATAN A SAUMUR

Une forte odeur de soufre prenait à la gorge, ce matin, en ouvrant la porte de notre cabinet de rédaction. Nous craignons un accident, mais nous fûmes bientôt rassurés en trouvant sur notre bureau la carte de visite de la Femme de feu et du Capitaine Satan. Quelques instants après, un nègre, que nous primes tout d'abord pour un échappé de l'enfer, nous apportait un programme des plus allayants, qui certainement ménage au public une surprise des plus inattendues, si nous en jugeons par les extraits des divers journaux que nous avons sous les yeux; nous lisons dans l'un d'eux:

« Un crime exécuté avec une audace inouïe et une cruauté inimaginable a été commis dans une rue de notre ville hier, entre 10 et 11 heures.

Cet horrible forfait paraît d'autant plus invraisemblable qu'il a eu lieu devant plus de six cents personnes sans qu'aucune d'elles ait osé s'interposer ni même se récrier. La victime, un admirable et gentil démon, la Femme de feu en un mot, s'est laissé massacrer avec un courage qui ne peut se rencontrer qu'aux enfers; cela déroute l'imagination la plus macabrement douée, il n'y a que le diable lui-même qui puisse se livrer à de telles abominations. C'est en effet le diable lui-même, caché sous le pseudonyme si transparent du Capitaine Satan, qui est le criminel. Disons vite à sa décharge, — car il faut toujours se ménager les gens entre les griffes desquels on peut tomber — qu'après le meurtre commis, la Femme de feu se portait à merveille. Comment cela s'est-il fait? Allez vous renseigner auprès des habitants du sombre Tartare! En un mot, charmante et agréable soirée dont nous garderons longtemps le souvenir. Ça a été pour ces démoniaques artistes une série d'ovations et de rappels, un succès sans précédent devant une foule enthousiaste jusqu'au délire. »

Nous leur souhaitons, à la représentation qu'ils donneront mardi soir 7 juin, au théâtre de notre ville, la continuation de leur succès.

#### TOURS.

Un accident, dont les conséquences sont bien tristes, est arrivé lundi soir pendant la fête de nuit dans le Jardin des Prébendes d'Oé.

Vers 10 heures 1/2, le jeune Bessé, garçon d'hôtel, qui se promenait non loin de l'endroit où l'on tirait le feu d'artifice, se sentit soudain blessé à l'œil droit, au moment où partait le bouquet.

M. le docteur Menier, appelé pour donner au blessé les soins que nécessitait son état, a constaté que l'œil droit du malheureux jeune homme avait été crevé par une baguette de fusée et qu'il serait probablement perdu.

Bessé a été conduit à l'hospice.

La police de Tours a dressé procès-verbal contre le sieur Ernest Launay, marchand de journaux, qui criait de façon à causer du scandale à l'angle de la rue des Halles et du Grand-Marché: « Le nouveau ministère composé d'Allemands; il n'y a pas de Français, ce sont tous des Prussiens, des têtes de pioche. Il faut Boulanger, les autres ne sont rien, » etc.

#### LE MANS.

Mardi matin, ont eu lieu les obsèques de M. Bruneau de Miré et de M<sup>lle</sup> Laage de Saint-Germain, au milieu d'un grand concours d'amis et de personnes de connaissance.

Dans l'assistance, on remarquait MM. les généraux Thomassin et de Verdières, le colonel Duquesnay, sous-chef d'état-major, M. le comte d'Angély, conseiller général, M. Verel, ancien maire du Mans.

M. Corméry, M. et M<sup>me</sup> Yzeux, qui se trouvaient aussi à la représentation de Mignon et qui ont eu, eux, le bonheur de sortir sains et saufs de l'Opéra-Comique, étaient dans l'assistance.

A l'église de la Couture, des fleurs riantes parent encore l'autel pour le mois de Marie et forment un contraste avec les lugubres tentures de serge noire qui courent le long des murailles: tout d'ailleurs n'a-t-il pas été contraste dans cet horrible accident?

La soirée du 25 mai, après avoir commencé si gaie, si heureuse pour la famille de Miré et M<sup>me</sup> de Laage, s'est si affreusement terminée pour elles!

#### NIORT.

Le nommé Moreau, Arthur, âgé de 37 ans, chef cuisinier à l'hôtel de France, demeurant rue Saint-Jean, 78, à Niort, a été trouvé pendu à une poutre de son grenier; bien que la corde se soit rompue, l'asphyxie était complète lorsqu'on est arrivé à son secours.

On ignore quels sont les motifs qui ont poussé ce malheureux à ce suicide.

#### CURIEUSE EXPÉRIENCE

La presse de Nantes sera convoquée, à l'automne prochain, au moment de la réouverture des théâtres municipaux, à une expérience que se propose M. Paravey, directeur des théâtres de la ville.

Il s'agira de prouver qu'une foule qui garde son sang-froid, peut évacuer une salle de spectacle, en un temps trop minime pour que le feu ait le temps de l'atteindre.

A cet effet, on demandera à la place deux mille hommes de troupe que l'on installera dans la salle, dont toutes les places seront alors occupées; puis, au milieu de la représentation, qui sera offerte à ces spectateurs d'un nouveau genre, le cri: « Au feu! » se fera entendre.

A ce signal, les spectateurs se précipiteront au dehors par toutes les issues indiquées en cas d'incendie.

On profitera de la circonstance pour faire exécuter aux pompiers les manœuvres nécessaires en cas d'incendie et combinées d'avance.

#### UNE FAMILLE SAUVÉE

Une honorable famille de la ville de Châteauroux était à l'Opéra-Comique le 25 mai, et elle a échappé à la catastrophe grâce au sang-froid d'un de ses membres.

M<sup>me</sup> Aurier, accompagnée de sa fille, était allée à Paris voir son fils, étudiant en droit. Tous trois étaient dans une loge à la représentation de Mignon. Le jeune homme, en face de la panique générale, ne perdit pas la tête. Il recommanda la calme à sa mère et à sa sœur, les fit sortir de la loge, et par une fenêtre, avec une échelle de pompier, les fit descendre dans la rue.

#### ORAGES ET GRÊLE

Blois. — On orage épouvantable s'est abattu lundi sur Blois, vers six heures du soir; la grêle projetée par un vent violent a saccagé les communes de Blois, de Saint-Gervais et de Vineuil.

Les jardiniers du faubourg de Vienne et de Bas Rivière ont souffert énormément.

Aux lieux dits l'Éperon, les Glacis, les Grands-Champs, les Métairies, les Ormeaux, la Galle, Béjin, les Levées, la Bonne et le Colombier, il ne reste plus rien. Tout est haché, brisé, anéanti.

La commune de Vineuil a été très éprouvée. Là, comme partout où la nuée a passé, les pertes sont énormes.

Bourges. — Vers les 4 heures, dimanche, un violent orage, accompagné de grêle, a éclaté sur une partie de l'arrondissement de Bourges et a occasionné un véritable désastre sur une zone assez étendue: On nous cite particulièrement les communes de Plaimpied (village du Tronc), Saint-Just (domaine des Jones), de Lissay, d'Arcay, de Trouy, de Primelles, de Lunery, de Civray, où les récoltes sont en grande partie détruites.

La grêle est tombée en si grande abondance et les grêlons étaient si gros que le lendemain on en ramassait encore dans les champs et dans les fossés des routes.

La plupart des localités ci-dessus avaient été déjà fort éprouvées l'an dernier par l'orage du 19 juillet, de triste mémoire.

#### DE PLUS EN PLUS FORT

Sous ce titre, on lit dans un journal républicain, l'Union libérale, de Dinan:

« M. le Président de la République ferait bien de surveiller ses bureaux... et son gendre.

» Plusieurs fonctionnaires de notre région furent agréablement surpris, il y a quelque temps, de recevoir, en franchise, un large pli qui portait le cachet de l'Élysée. Or, c'était une circulaire de M. Wilson, député, qui les invitait, en termes qu'on devine, à s'abonner au journal la Petite France et à s'adresser désormais à l'imprimerie centrale de Dijon, dans laquelle il est intéressé, pour l'achat de leurs fournitures.

» Est-il convenable, est-il décent qu', sous le couvert officiel du chef de l'État, on se livre à un négoce de ce genre?

» Est-il juste, est-il légal qu'un industriel, s'appelât-il M. Wilson, bénéficie seul de la franchise postale au préjudice de ses concurrents et du Trésor?

» Est-ce que l'on ne mettra pas fin, l'un de ces jours, à ces actes de piraterie, par une interpellation? Ils se reproduisent sous toutes les formes et sur tous les points du territoire. Il est véritablement trop fort que la France soit mise en coupe réglée par cet écumeur d'affaires qui siège à l'Élysée et à la commission du budget. »

#### L'Annuaire des Artistes dramatiques et lyriques et de l'Enseignement musical, édition 1887, vient de paraître.

Cet ouvrage de 800 pages in-8°, établi avec un soin spécial et des documents pris sur place, aux sources mêmes, est indispensable à tous ceux qui, par profession ou par goût, s'occupent de théâtre et de musique. Il contient plus de deux cent mille noms d'artistes dramatiques et lyriques, de directeurs de théâtre et de concerts, professeurs, organistes, éditeurs, fabricants d'instruments, etc., etc., avec adresse, indication d'emploi, notice biographique, etc. Il donne en outre la nomenclature (accompagnée du tableau du personnel et de renseignements divers) des théâtres, conservatoires, écoles de musique, sociétés dramatiques et musicales, concerts, casinos de l'Europe entière. — 40, Faubourg Montmartre, Paris.

PRIX DU VOLUME RENDU A DOMICILE

PARIS. Contre mandat ou bon de poste 7 f.

DÉPARTEMENTS. — — — 7 85

ÉTRANGER. Port en plus.

Primeurs. — On a mis en vente aujourd'hui, à l'ÉPICERIE CENTRALE, rue Saint-Jean, 28, — des Pommes de terre nouvelles à 0 fr. 25 c. le 1/2 kilo, provenant des terrains sablonneux de l'île de Noirmoutier.

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Compagnie Générale Transatlantique, annoncée pour le 31 mai, a été remise au 30 juin, par suite de l'insuffisance du nombre des actions déposées.



Pour adoucir, velouter, blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.

Evitez les contrefaçons étrangères. (Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Béarn, 41, LYON.)

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.  
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.  
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.  
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.  
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.  
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.  
PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.  
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.  
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

#### MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

#### BOURSE DE PARIS DU 3 JUIN 1887.

Rente 3 0/0.	82 »
Rente 3 0/0 amortissable.	84 30
Rente 4 1/2.	103 75
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 60
Obligations du Trésor.	516 »

#### Théâtre de Saumur

TOURNÉE ARTISTIQUE en FRANCE et à l'ÉTRANGER  
ÉMILE MARCK et L. DARENBOURG, directeurs.

JEUDI 9 juin 1887,

#### FRANCILLON

Pièce en 5 actes, d'Alexandre DUMAS fils.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**FAILLITE HEMERY, HENRI**

Les créanciers de la faillite du sieur Hémy, Henri, marchand mercier à Saumur, sont invités de nouveau à se rendre le mardi 14 juin 1887, à 9 heures du matin, salle des faillites du Tribunal, pour assister à la vérification de leurs créances dans cette faillite et l'affirmer devant M. le juge-commissaire.

Les créanciers convoqués par le présent avertissement qui n'auraient pas encore remis au syndic de la faillite ou au greffe du Tribunal leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre des sommes par eux réclamées, sont priés de le faire quelques jours avant la vérification ci-dessus indiquée.

Chaque créancier peut se faire représenter par un fondé de pouvoir, muni d'une procuration enregistrée.

(394) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Aux enchères publiques, à la requête de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.

Le VENDREDI 12 JUIN 1887, à une heure du soir, à Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,

Il sera vendu :

Bois de lit, armoire, commode, lit en fer, tables, chaises, glaces, sommier, mat-las, objets de literie, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, cuisinière en fonte, lessiveuse, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Après décès.

Le DIMANCHE 12 JUIN 1887, à midi, au Pont-Fouchar, commune de Bagnaux, en la maison où est décédé M. RAIMBAULT,

Il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, procédé à la vente des meubles dépendant de la succession de M. RAIMBAULT.

Il sera vendu notamment :

Literie, linge, argenterie, meubles meublants, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant. (395)

Etude de M<sup>e</sup> LIBAUD, avoué-licencié à Chinon.

**A VENDRE**

Par adjudication et aux enchères publiques, à titre de licitation,

En 70 lots,

Sur les mises à prix s'élevant à 93,566 fr., avec faculté de réunion.

**BATIMENTS**

Terres, Prés & Vignes,

Sis communes de Bourgueil et de Saint-Nicolas-de-Bourgueil (Indre-et-Loire),

Dépendant de la succession de M. Armand-Gustave LEJOUTEUX, en son vivant propriétaire à Bourgueil.

L'ADJUDICATION aura lieu en la Mairie de Bourgueil et par le ministère de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil, le MARDI 14 JUIN 1887, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu.

Pour insertion sommaire,

Signé : LIBAUD.

(381) Avoué-licencié.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance immédiatement,

**UNE MAISON**

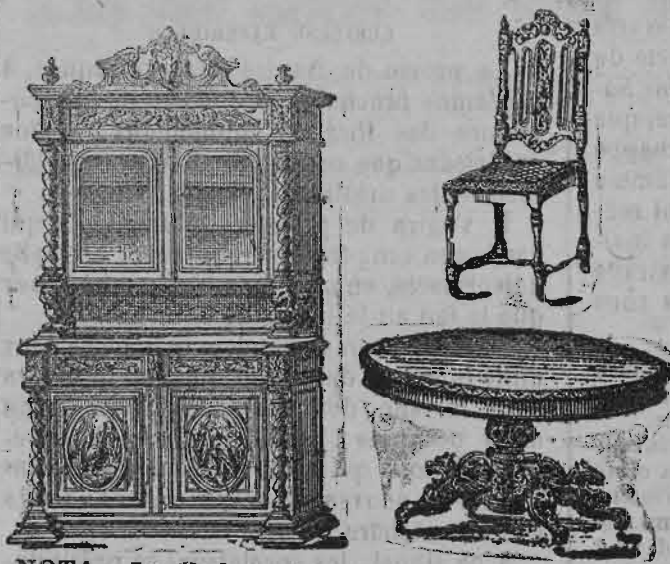
A Saumur, rue Dacier, n° 28. S'adresser à M. LECOQ, avoué à Saumur, 14, rue du Temple.

**PALAIS DES MARCHANDS**

ANGERS — RUE BAUDRIÈRE — ANGERS

Grands Docks d'Ameublements pour l'Ouest

Grande Fabrique de Meubles en tous genres et en tous styles.



NOTA : Le Palais des Marchands se charge de la réparation des Meubles, Sièges et Tentures, à des prix très réduits.

**Chambre à coucher** noyer ou acajou, comp.: 1 lit dossier ceintre, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 190

**Chambre à coucher** thuya et palissandre, complet : 1 lit dossier à chapeau, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 310

**Chambre à coucher** vieux bois Louis XIII ou Henri II, 1 lit dossiers inégaux, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 450

**Salle à manger** moderne, complet : 1 buffet étagères, 1 table à rall., 6 chaises..... 130

**Salle à manger** vieux bois Louis XIII ou Henri II, complet : 1 buffet à crédence, 1 table à rall onges, 6 chaises..... 360

**Salon** recouv. en tissu brocart double face, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises..... 225

**Salon** recouvert en velours frappé, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises..... 345

**Cabinet de travail** en vieux bois ou bois noir, complet : 1 bibliothèque à colonnes, 1 bureau à caisse, 4 chaises..... 255

NOTA. — Le prix de nos Chambres à coucher sont toujours avec Lit à deux personnes et nos Armoires grand modèle.



POUR LA PREMIÈRE FOIS

A SAUMUR

QUAI DE LIMOGES

**LE PANOPTIQUE DE MOSCOU**

SOUS LA DIRECTION DE

**M. A. BUCHER**

DE LUCERNE

**LA PLUS GRANDE EXHIBITION DU MONDE**

Visible pour les personnes de tout âge, ce Panoptique renferme 600 sujets historiques modelés en cire, grandeur naturelle.

Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

Pour les Détails, voir les Affiches et Prospectus

Prix d'entrée, 50 centimes. — Militaires et enfants, 25 centimes.

On trouvera le Catalogue explicatif au Contrôle.

**LA VELOUTINE**

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau

ADHÉRENTE & INVISIBLE

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles

Se défier des Imitations et Contrefaçons

CH. FAY, inventeur

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875

**LESSIVE-IRIS** LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

**INJECTION PEYRARD**

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 134 Européens, a donné 131 guérisons. » Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

**DENTS**

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

**A CÉDER DE SUITE**  
Pour cause de santé,  
**Un Magasin de Lingerie**  
Et Confection  
Situé au centre du commerce.  
S'adresser au bureau du journal.

Belle occasion. — Jolie Charrette anglaise. Harnais, Cheval 1/2 sang normand origine, trotteur, quatre ans faits. A VENDRE chez MALNEUX, dresseur, Angers, pont Saint-Léonard.

**A VENDRE**

Au Comptant  
Fûts vides à retourner  
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;  
Vin rouge nouveau à 80 fr.;  
Vin rouge supérieur à 100 francs;  
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.  
Des échantillons sont envoyés sur demande.

M<sup>e</sup> LE RAY, avoué, rue du Marché Noir, n° 12, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire.

ON DEMANDE un garde particulier, sachant s'occuper d'agriculture.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

On accepterait un ménage.  
S'adresser au bureau du journal.

M. BRUNET père, rue de la Petite-Bilange, Saumur, offre tous fourrages verts rendus chez les propriétaires, quantités qu'on voudra.

**BOULANGERIE LEROY**

5, rue Saint-Jean, Saumur.

M. LEROY a l'honneur d'informer sa clientèle, ainsi que les boulangers et pâtisseries, qu'il tient à leur disposition la levure-crème à 1 fr. 20 le demi-kilogramme.

Spécialité de Gluten pour diabétiques. — Pains de fantaisie en tous genres. — Son et Farine. (324)

**Grande Liquidation**

M. COLOMBEL, désirant se débarrasser de tous les papiers peints qu'il a encore en magasin, fait une liquidation générale à des prix excessivement bas. (368)

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

**TIRAGE 12 JUIN IRREVOCABLE LOTERIE DE NICE**

50.000 francs de Lots

TIRAGE DÉFINITIF :

GROS LOT : 500.000 FRANCS

1 LOT DE 100.000 FR. 100.000 FR.

2 — 25.000 — 50.000 —

3 — 10.000 — 30.000 —

4 — 5.000 — 15.000 —

40 — 1.000 — 40.000 —

90 — 500 — 45.000 —

200 — 100 — 20.000 —

Plus 400.000 fr. de Lots en plusieurs Tirages

Soit à gagner 1.280.000 francs de lots

Le billet 1 franc chez les débiteurs de tabac.

au siège du Comité et chez E. Steude, 119, boulevard Sébastopol, Paris

**ÉTABLISSEMENT THERMAL VICHY**

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

RAINS DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, de 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Bertré : Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

Saumur, Imp. P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.